This situation is explained by the fact that during its position re-identification exercise in 1977, the Department based its efforts on the Public Service Commission directives set forth in the document entitled "The Language Selection Standard - Determining the Linguistic Profile of Bilingual Positions". That document suggested to managers examples (p. 19) of profiles of linguistic proficiency in which requirements differed. The Public Service Commission has apparently corrected this inequality, issuing new directives (see circular 1979-21 of the PSC and TB). The Department has therefore begun to make the necessary changes as positions become vacant.

In the whole of the Department, it would be fitting to further increase the number of positions requiring level C in relation to those positions requiring levels A and B. On the other hand, this gap is compensated for by the fact that 41% of the incumbents of FS positions and 23% of all bilingual rotational incumbents passed the LKE at level C.

Although the mechanisms for implementation of bilingualism are firmly established, English is still the language of work most used. For example, few

des directives de la Commission de la fonction publique énoncées dans le document intitulé <u>La norme de sélection en matière de langues officielles. Détermination du profil linguistique des postes bilingues.</u> Ce document proposait aux gestionnaires des exemples (p.19) de profils de compétences linguistiques où les exigences différaient. Or il semble bien que la Commission de la fonction publique ait corrigé cette inégalité en émettant de nouvelles directives (voir circulaire 1979-21 de la CFP et du CT). Le Ministère a donc entrepris d'apporter les modifications qui s'imposent, lorsque les postes deviennent vacants.

Dans l'ensemble du Ministère, il conviendrait de hausser davantage le nombre de postes exigeant le niveau C par rapport aux postes exigeant les niveaux A et B. D'autre part, cet écart est compensé par le fait que, 41% des titulaires du groupe FS et 23% de tous les titulaires permutants ont réussi l'ECL au niveau C.

Mēme si les mécanismes d'application du bilinguisme sont bien établis, il n'en demeure pas moins que l'anglais est la langue de travail la plus utilisée. Par exemple, peu de francophones suivent des cours de formation professionnelle dans leur langue maternelle et dans certaines unités de travail à forte concentration francophone, l'anglais demeure la langue d'usage. Comment changer de telles habitudes? Nous ne croyons pas qu'en apportant des modifications aux rouages de l'administration du programme des langues, on pourra améliorer la situation. Par